

La Ville de Genève face au covid-19

Des mesures extraordinaires en faveur des cyclistes



COVID-19 : mesures en faveur des cyclistes

Aménagements provisoires extraordinaires

Mai 2020 : Volonté politique de la Ville et du Canton d'accompagner la reprise avec des mesures sanitaires dans l'espace public

VELOS

- Valoriser certains axes cyclables forts
- Sécuriser les déplacements et inciter des nouveaux adeptes (attractivité)
- Eviter un report modal des pendulaires sur TIM (baisse de la fréquentation TC)

Pour les déplacements des piéton-ne-s

- Faciliter les cheminements (plus d'espace et moins de promiscuité)
- Aider les exploitant-e-s de cafés et restaurants (déploiement de terrasses)
- Mieux gérer les files d'attentes devant les commerces

COVID-19 : mesures en faveur des cyclistes

Task force vélo

2018 : création d'une task force vélo ente Ville et canton
Ingénieur-e-s en transports + soutien politique des deux parties

But : travailler de manière réactive et coordonnée sur des objectifs communs

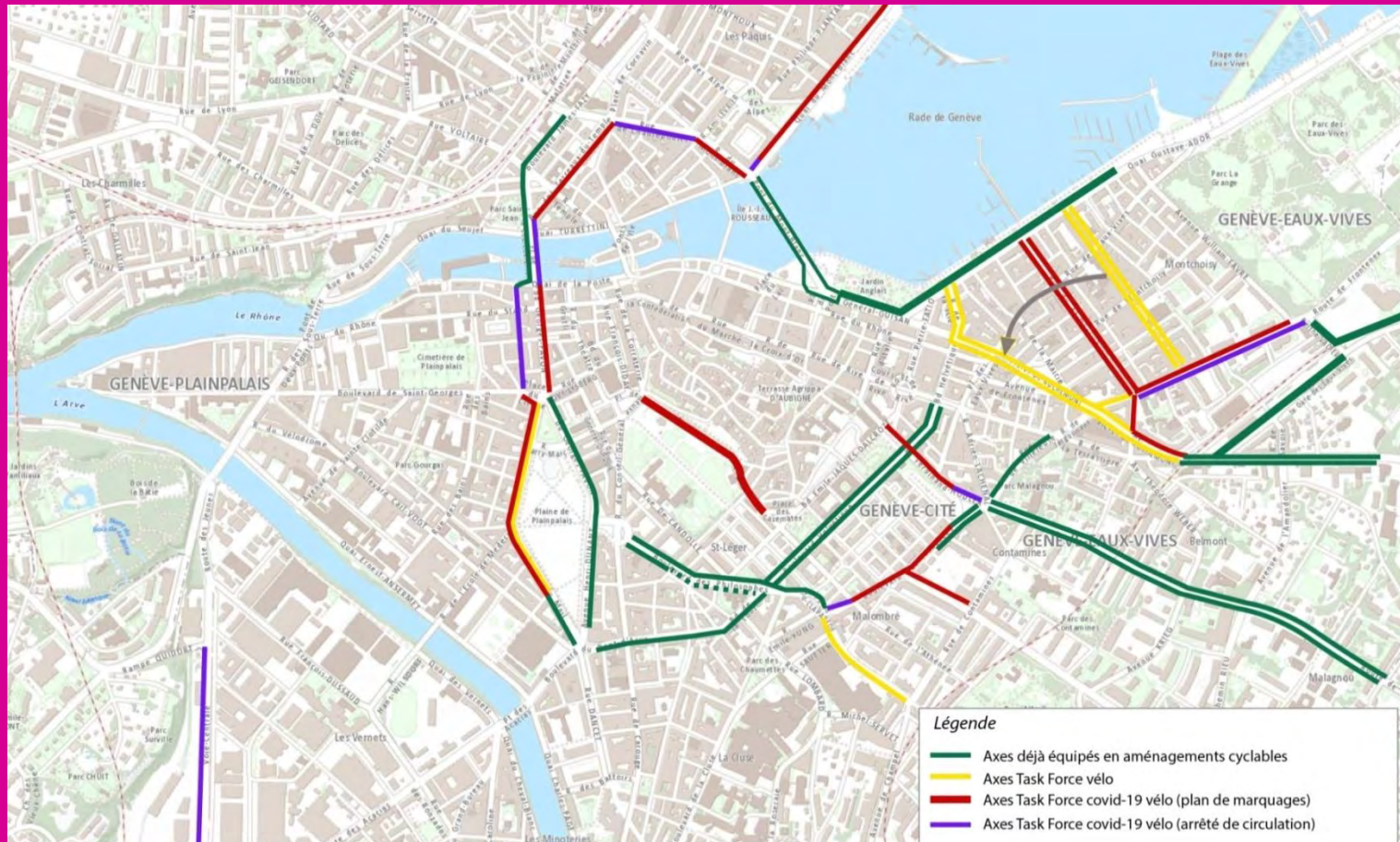
Notamment :

- Equiper les grands axes convergeant au centre-ville (8 identifiés)
- Coordonner les itinéraires cantonaux et communaux (continuité)
- Sécuriser les liaisons entre les gares et avec le centre-ville (favoriser l'intermodalité)
- Développer une offre en stationnement adaptée

Ce groupe de travail déjà constitué a pu réagir vite et faire des propositions pragmatiques

COVID-19 : mesures en faveur des cyclistes

Choix des axes à aménager



COVID-19 : mesures en faveur des cyclistes

Mesures à prendre

Les interventions ont nécessité :

- Réduction de la vitesse sur certains axes (limitation à 30 km/h)
- Suppression du stationnement (dégager de l'espace)
- Transformation de voie TIM en voie mixte TC + vélos

Administrativement

- Prise d'arrêtés de circulation (mesures provisoires, chantier)
- Validation de plans de marquages

Travaux :

- Marquages
- Signalisation verticale
- Pose de potelets

Information publique

- Signalétique ad hoc, carte illustrée et communiqués de presse officiels (canton)

COVID-19 : mesures en faveur des cyclistes

Mesures administratives : arrêtés de circulation provisoires (chantier)

Vu le rapport explicatif de l'office cantonal des transports, du 11 mai 2020.

ARRETE,

temporairement, du 13.05.2020 au 11.07.2020, maximum

1. a) À la rue de Chantepoulet, sur le tronçon compris entre la place des XXII-Cantons et l'intersection avec la rue du Mont-Blanc et la rue du Cendrier, la vitesse est limitée à 30 km/h.
- b) Des signaux "Vitesse maximale" (2.30 OSR), respectivement "Fin de la vitesse maximale" (2.53 OSR) portant la mention "30", indiquent cette prescription.
2. a) À l'accès à la rue de Chantepoulet depuis la place des XXII-Cantons, sur la présélection de droite, la circulation de tous les véhicules est interdite à l'exception des bus et des cycles.

Mesures COVID-19 pour cyclistes

Communication



- Elaboration d'un visuel spécifique
- Signalisation verticale et marquage au sol

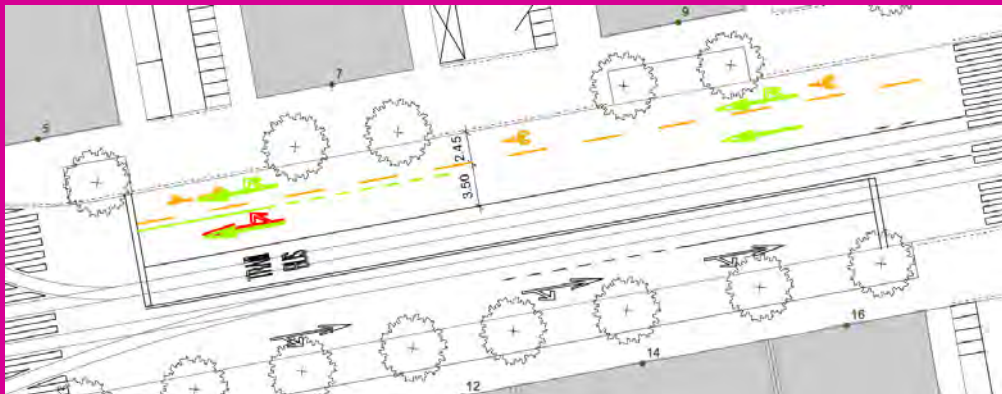
Même code couleur que la Confédération «Covid-19»

COVID-19 : mesures en faveur des cyclistes

Aménagements provisoires : Bd Georges-Favon



Avant

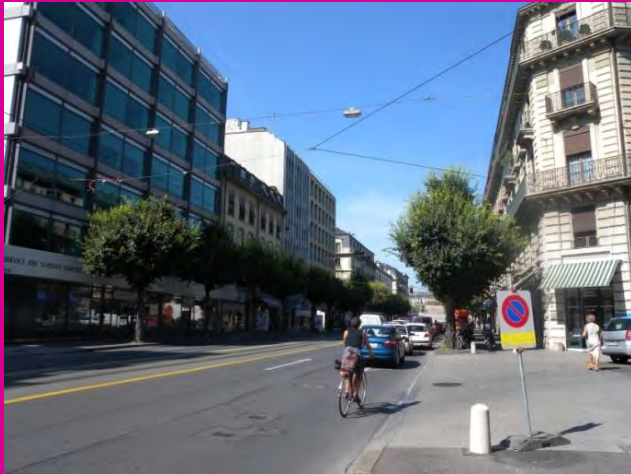


En vert : marquages supprimés

Après

COVID-19 : mesures en faveur des cyclistes

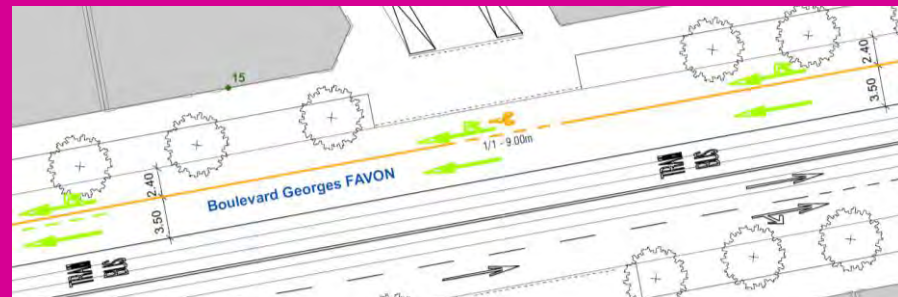
Aménagements provisoires : Bd Georges-Favon



Avant

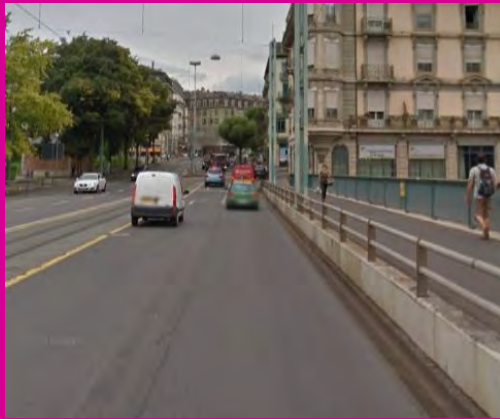


Après



Mesures COVID-19 pour cyclistes

Aménagements provisoires : Pont de la Coulouvrenière



Avant



Après

Mesures COVID-19 pour cyclistes

Aménagements provisoires : Boulevard des Tranchées



Avant



Après



Mesures COVID-19 pour cyclistes

Aménagements provisoires : quai du Mont-Blanc



Avant



Après



Mesures COVID-19 pour cyclistes

Aménagements provisoires : quai du Mont-Blanc



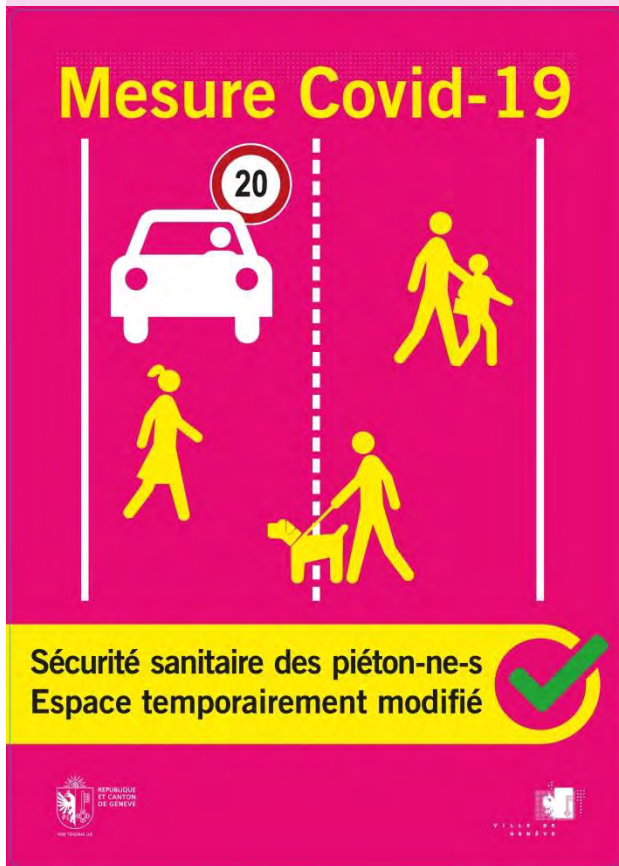
Avant



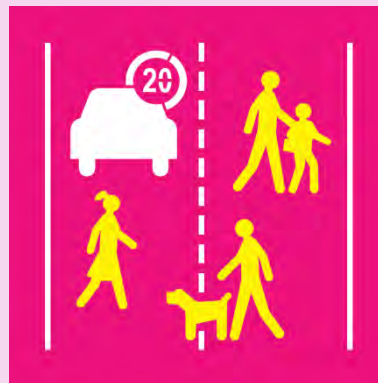
Après

Mesures COVID-19 : Espace public et piéton-ne-s

Communication



Panneau vertical

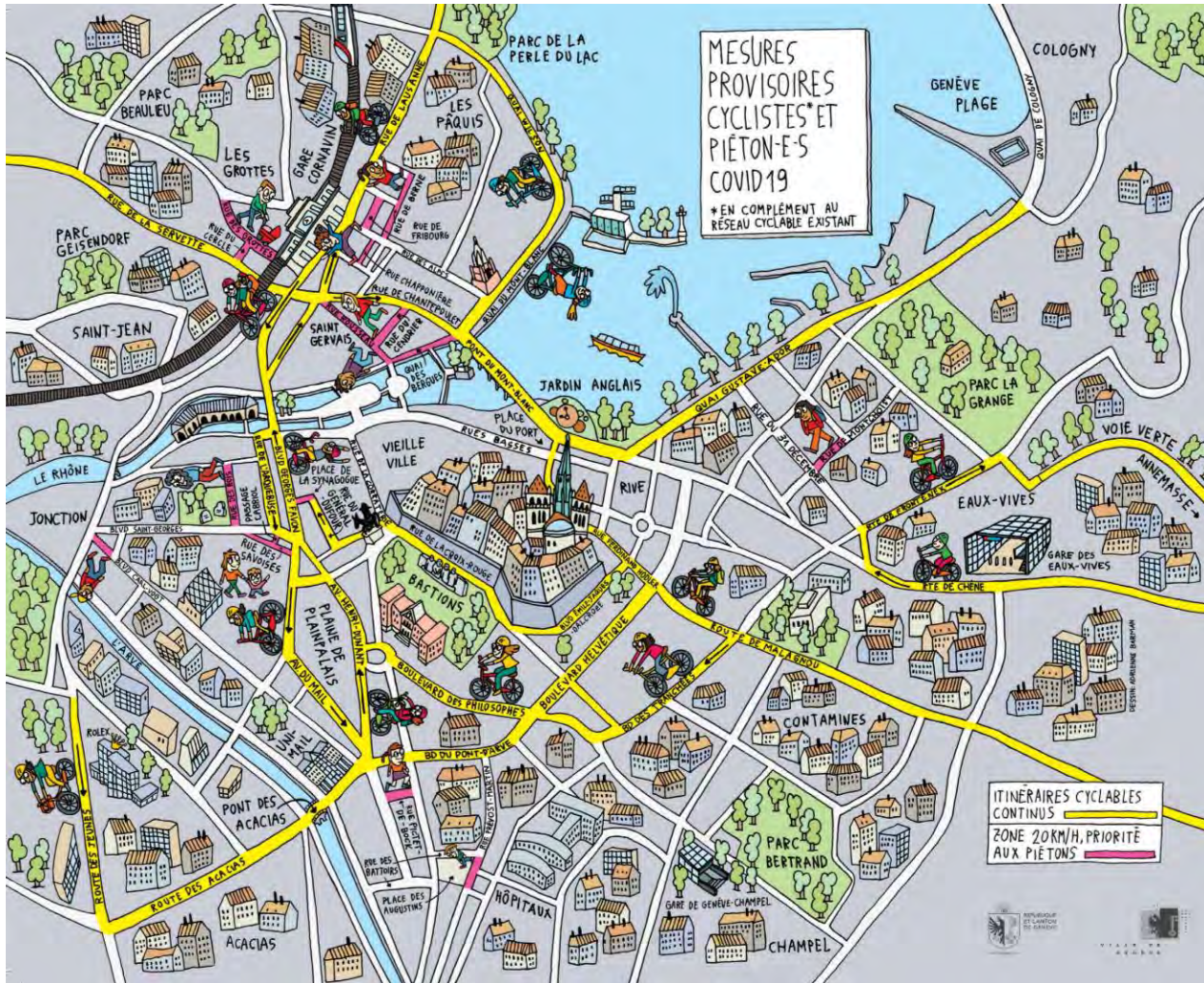


Marquage au sol



Mesures COVID-19 pour cyclistes

Communication, une carte illustrée



Carte illustrée :

L'illustration avec des personnages met en avant la dimension humaine des mesures covid-19

(sortir d'une représentation routière)

Mesures COVID-19 pour cyclistes

Monitoring des mesures

Données en chiffres

- 6'000 m linéaires d'aménagements créés
- 300k CHF

Augmentation de la pratique

- Trafic cycliste + 22%
- Compteurs automatiques av. d'aïre et q.Ansermet : + 42'000 cyclistes (vacances scolaires)

Enquête réalisée auprès des usagers

- 82% les ont utilisé plus de 2 à 3 fois par semaine
- 80% sont très favorables à leur pérennisation
- 2/3 déclarent vouloir utiliser plus fréquemment le vélo

Mesures COVID-19 pour cyclistes

Perspectives

Les mesures covid-19 ont permis de tester des aménagements :

- Adaptation de marquages sur certains axes
- Modification de la signalisation lumineuse pour TIM
- Abandon d'un itinéraire

Pérennisation long terme

- Certaines mesures sont pérennisées en l'état

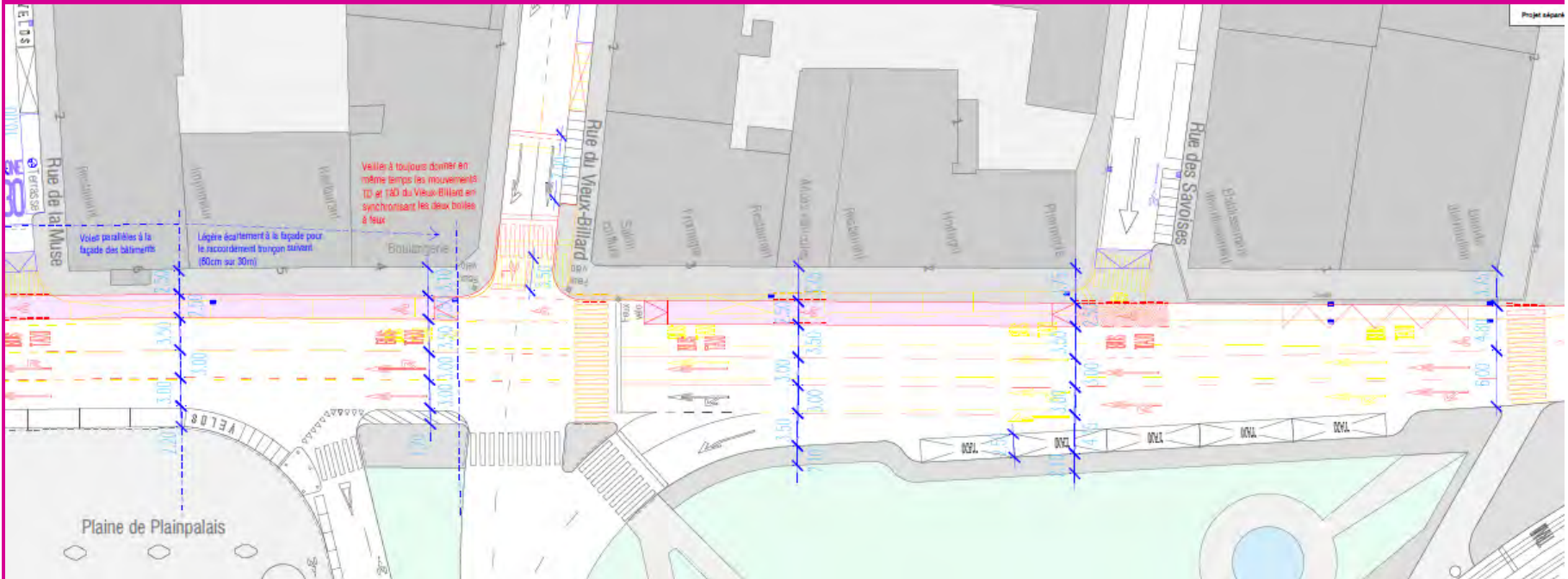
Mise en perspective dans une démarche de développement durable

- L'opportunité de l'Av du Mail

Mesures COVID-19 pour cyclistes

Exemple de l'Av du Mail

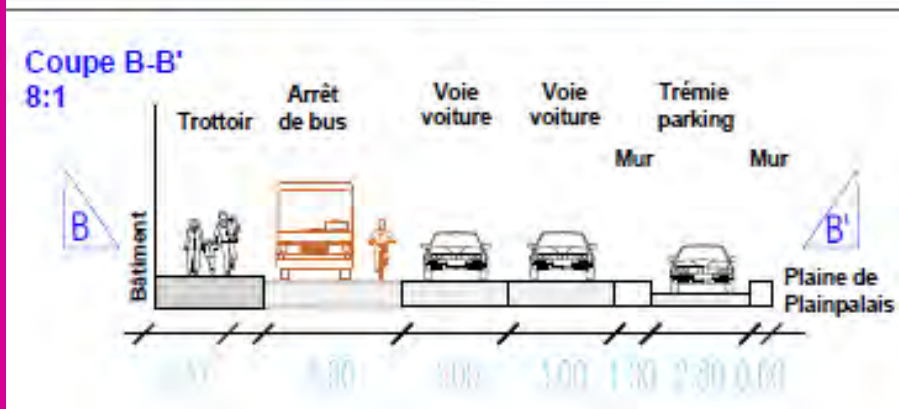
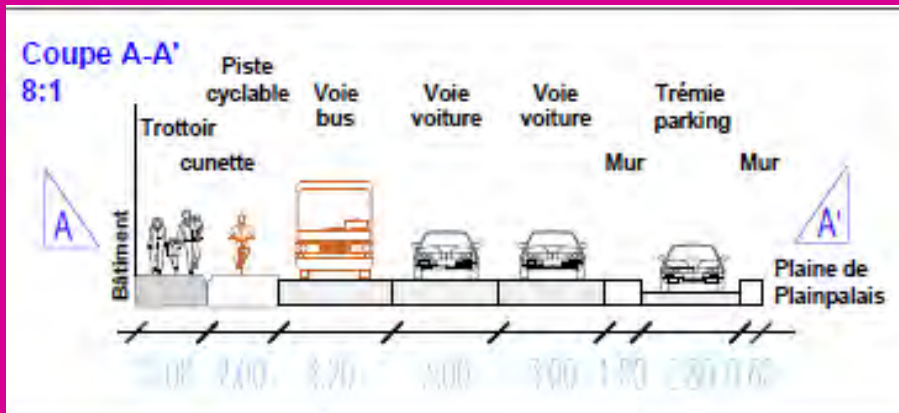
Le projet Task Force avant l'épisode Covid



Mesures COVID-19 pour cyclistes

Exemple de l'Av du Mail

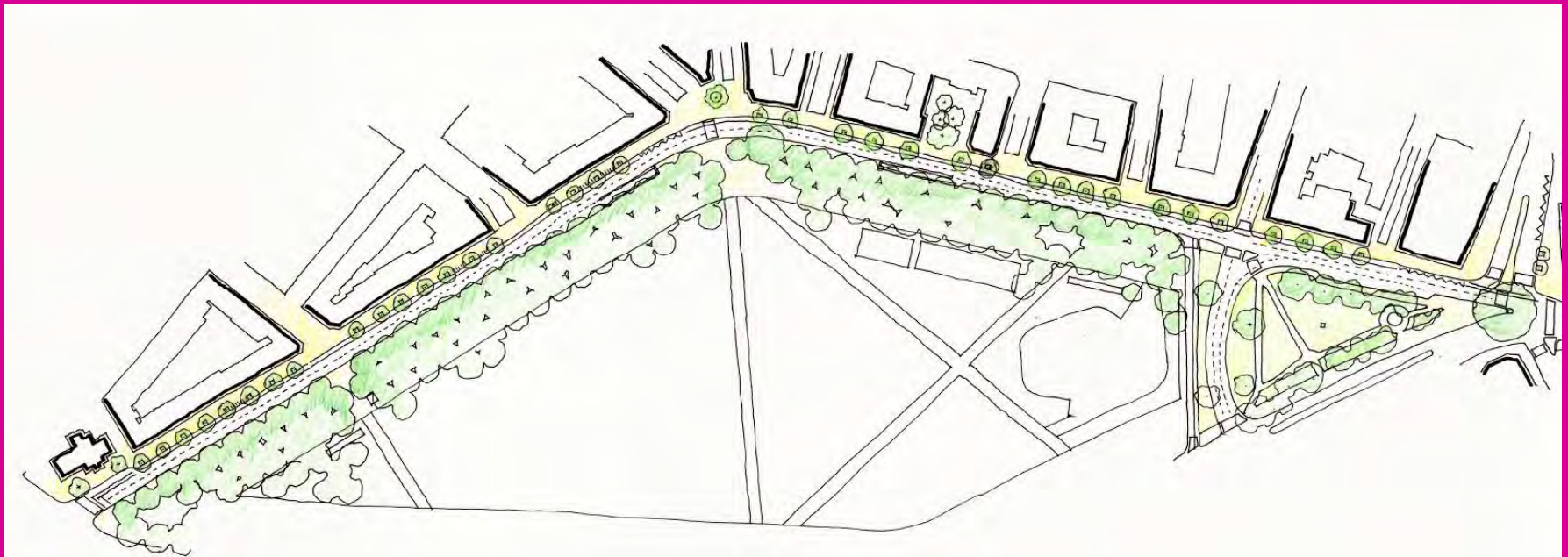
Le projet Task Force avant l'épisode Covid



Mesures COVID-19 pour cyclistes

Exemple de l'Av du Mail

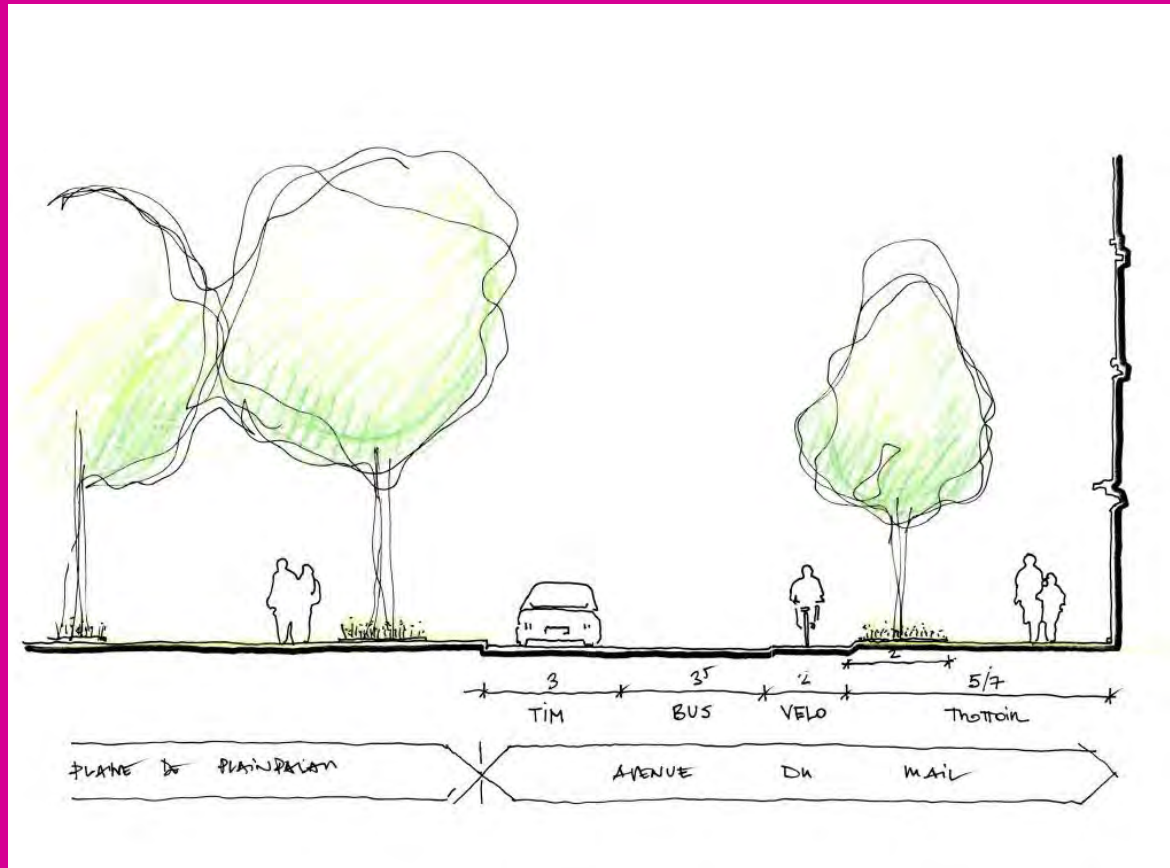
L'intention de requalification de l'axe



Mesures COVID-19 pour cyclistes

Exemple de l'Av du Mail

L'intention de requalification de l'axe



Vers une approche qualitative

Lutte contre les îlots de chaleur

Gestion intégrée de l'eau

Amélioration de la qualité de l'air et sonore

AVP en cours...